

PUBLIC CONCERNE

- GRH/RRH/DRH – Chef d’entreprise/Dirigeant – Responsable d’équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

- Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées à la dispense d’affiliation et au versement santé
 - Savoir gérer les procédures de dispense
 - Maîtriser les atouts et les écueils de la dispense d’affiliation et du versement santé
 - Sécuriser tout risque de contentieux
 - Optimiser la rentabilité de l’entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

- Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.
- Durée : 1 jour (7heures)
- Tarif : 690 € H.T.
-

CONTENU PEDAGOGIQUE

- I- Vos prérogatives quant à la complémentaire santé d’entreprise et aux dispenses
- Le cadre législatif et jurisprudentiel
- Les critères de dispense d’affiliation et de versement santé
- II- La mise en place d’une procédure de dispense
- Les étapes-clés de la procédure de dispense
- La gestion du versement santé
- Saisir les enjeux RH de la dispense
- III- La sécurisation de la procédure
- Les points stratégiques de vérification
- Appréhender les critères de redressement URSSAF
- La gestion du contentieux